

Tableau d'aide à la décision pour les cultures et systèmes d'utilisation alternatifs sur les terres assolées humides

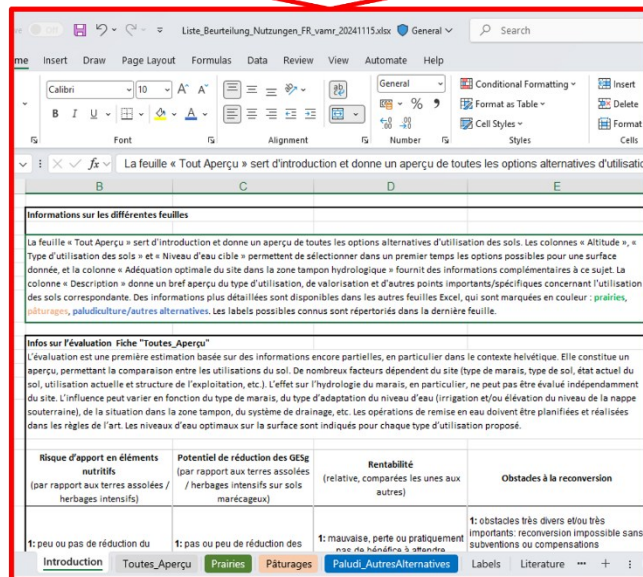
Table des matières

- Résumé..... 2
- Introduction 2
- Méthodologie et base de données 3
- Utilisations alternatives des sols organiques – vue d'ensemble 3
- Critères d'évaluation du tableau .. 5
- Utilisation du tableau d'aide à la décision dans la pratique..... 6
- Projets pilotes et coopération 6
- Conclusions et perspectives..... 7
- Bibliographie 7



Autrices et auteur

Yvonne Fabian
 Catherine Hutchings
 Markus van der Meer
 Chloé Wüst-Galley
 Petra Dieker



Photos: de gauche à droite et de haut en bas: riziculture humide, Yvonne Fabian, Agroscope; récolte de roseaux, Greifswald-Moor-Centrum; vache Highland, Erich Szerencsits, Agroscope; gestion des prairies humides, Catherine Hutchings; culture de sphaignes, Stiftung Naturschutz im Landkreis Diepholz; bois de saule cultivé en taillis à courte rotation, FNR / Michael Weitz



L'essentiel pour la pratique

- Le tableau d'aide à la décision pour les cultures alternatives sur les terres assolées humides est disponible en français et en allemand sur le site internet d'Agroscope (www.terresassoleeshumides.ch > Cultures alternatives sur les terres assolées humides).
- L'aide à la décision permet de comparer de manière claire les différentes options d'utilisation et aide les agricultrices et agriculteurs, les personnes chargées de la vulgarisation ainsi que les responsables des services cantonaux à prendre des décisions pratiques.
- Les paludicultures, les prairies et les pâturages offrent des avantages écologiques. Leur aptitude dépend toutefois beaucoup des conditions locales, des infrastructures existantes et des possibilités de commercialisation.
- Une mise en œuvre réussie nécessite des projets pilotes, des instruments de promotion appropriés et l'établissement de nouvelles chaînes de création de valeur à l'échelle régionale.

Résumé

Le tableau d'aide à la décision offre une vue d'ensemble structurée des différentes options d'utilisation des terres assolées humides en Suisse. Celles-ci sont à prendre comme des alternatives à l'utilisation agricole conventionnelle basée sur le drainage. En raison des niveaux d'eau élevés, de la praticabilité réduite et des conditions pédologiques spécifiques, ces sites posent des défis particuliers aux agricultrices et agriculteurs. Ils représentent toutefois un grand potentiel pour la promotion de la biodiversité, la protection du climat et la production durable de matières premières. Dans le contexte du changement climatique et de l'avancée des remises en eau, les systèmes de gestion et d'utilisation adaptés aux conditions locales gagnent en importance.

L'aide à la décision se fonde sur des publications spécialisées, des connaissances pratiques et des évaluations économiques et écologiques intégrées. Elle compare différents systèmes d'utilisation et cultures, tels que pâturages, prairies, paludicultures et cultures spéciales au moyen de critères centraux que sont le régime hydrique, le bilan des éléments nutritifs, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, la rentabilité et les coûts de reconversion.

L'aide à la décision représente un instrument pratique pour la vulgarisation, la planification et le développement entrepreneurial. Elle aide les agricultrices et agriculteurs, ainsi que les autorités, à analyser les sites, à définir leurs priorités, à choisir des formes d'utilisation adaptées aux conditions locales et à planifier les étapes de reconversion. Des projets pilotes sont essentiels pour approfondir les connaissances, collecter des données et permettre le développement de nouvelles chaînes de création de valeur.

Les terres assolées humides ne doivent pas être considérées comme des sites problématiques. Elles offrent au contraire des opportunités d'utilisations agricoles innovantes, résilientes au changement climatique, préservant les sols et favorisant la biodiversité. L'aide à la décision permet d'accompagner ce processus de transformation de manière professionnelle, comparative et pratique.

Introduction

Les terres assolées humides posent des défis particuliers aux agricultrices et agriculteurs suisses. Elles sont difficiles à exploiter en raison de leur haute teneur en eau, de leur praticabilité souvent limitée et des conditions pédologiques particulières qui en découlent. Elles représentent en revanche d'importants potentiels pour la protection de la biodiversité, la réduction des gaz à effet de serre et la production durable de matières premières. Des potentiels que résumant bien les prestations écologiques – au sens de services écosystémiques – notamment en ce qui concerne les fonctions de régulation et de soutien.

Avec le changement climatique et la modification du régime des précipitations, l'importance de ces surfaces devrait augmenter. L'exploitation ou la reconversion de terres assolées humides nécessitent une pesée d'intérêt complexe: faut-il rénover les systèmes de drainage et conserver les formes d'utilisation conventionnelles sur les sites drainés (Roberti et al. 2022) ou bien les formes d'utilisation alternatives telles que la paludiculture ou la riziculture offrent-elles des opportunités de combiner une agriculture durable avec une protection de la biodiversité, des sols et du climat (Fabian et al. 2024a)?

Le tableau d'aide à la décision présenté ici offre une vue d'ensemble structurée des cultures et formes d'utilisation alternatives sur les terres assolées humides. Celles-ci représentent des alternatives aux systèmes d'exploitation basés sur le drainage. Elles sont adaptées aux conditions locales et tiennent compte des niveaux d'eau élevés ou en tirent parti de manière ciblée. L'aide à la décision s'appuie sur une compilation systématique de connaissances techniques, d'expériences pratiques et d'évaluations tant économiques qu'écologiques. L'objectif est d'informer les agricultrices et agriculteurs, les personnes chargées de la vulgarisation et les autorités sur les options d'utilisation des surfaces hydromorphes qui soient à la fois judicieuses et pérennes. Le tableau permet une évaluation comparative des différents systèmes d'utilisation et cultures en fonction des conditions de site et d'exploitation.

Méthodologie et base de données

Le tableau d'aide à la décision se fonde sur les fiches techniques établies par Agroscope (Hutchings et Fabian 2024a-e, Hutchings et al. 2024, van der Meer et al. 2024a-b) ainsi que sur les rapports de synthèse (Fabian et al. 2024a-b) élaborés dans le cadre du projet de l'OFEV «[Une utilisation durable est bonne pour les marais suisses](#)». L'aide à la décision compare de manière systématique les différentes options d'utilisation agricole des terres assolées humides. Elle prend en compte aussi bien les systèmes d'utilisation (tels que pâturages, prairies et paludicultures) que les cultures elles-mêmes (à l'exemple de la riziculture humide), dont elle retient les éléments suivants:

- **Type d'utilisation du sol:** prairies, pâturages, paludicultures, cultures spéciales.
- **Utilisation actuelle et aptitude:** quelles sont jusqu'ici les pratiques agricoles usuelles et quels sont les limites et défis inhérents, comparés notamment à l'utilisation agricole conventionnelle sur des surfaces drainées?
- **Produits agricoles:** denrées alimentaires, fourrage, litière, paillis, matières premières, p. ex. pour la construction et l'isolation, le matériel d'emballage, la fabrication de vêtement et la vaisselle jetable.
- **Critères d'évaluation:** effets sur le régime hydrique, le bilan des éléments nutritifs, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, la rentabilité et les coûts de reconversion lors du passage d'une utilisation basée sur le drainage à une utilisation adaptée aux conditions locales.

Combinant des facteurs écologiques et économiques, la matrice d'évaluation offre une vue d'ensemble orientée sur la pratique qui tient compte à la fois des impacts sur l'environnement et des réalités de l'entreprise.

Utilisations alternatives des sols organiques – vue d'ensemble

Une exploitation adéquate des sols organiques hydromorphes sur d'anciens sites marécageux offre un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre des sols. Comparée au drainage, elle réduit en effet considérablement la dégradation de la matière organique dans les sols, de même que les émissions de CO₂ qui en résultent. Même si des émissions de méthane peuvent se produire, la remise en eau permet de diminuer globalement les émissions de gaz à effet de serre (Tanneberger et al. 2022). De telles utilisations constituent donc une alternative intéressante au drainage des sols organiques.

Certains systèmes d'utilisation ou cultures, tels que les prairies, pâturages et rizières humides, bénéficient déjà d'aides financières au titre de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), dans le cadre de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD). Mais d'autres utilisations mériteraient d'être prises en compte ou développées à cet effet. Cependant, ces systèmes ne sont encore que rarement mis en place en Suisse. Pour le moment, ils ne sont donc pas concurrentiels du point de vue économique, raison pour laquelle des projets pilotes, des instruments de promotion et des innovations commerciales sont essentiels (Fabian et al. 2024a).

Les principaux systèmes d'utilisation et cultures sont présentés ci-après à titre d'exemples et classés en fonction de leur potentiel et des défis posés.

1. Pâturage

La pâture des surfaces hydromorphes nécessite une gestion adaptée avec un bétail et des races qui s'y prêtent. La fiche technique d'Agroscope 170/2024 (van der Meer et al. 2024a) en donne un aperçu.

Avantages:

- Les coûts d'exploitation mécaniques sont réduits.
- La pâture contribue à l'entretien du paysage.
- Elle permet la commercialisation de produits spéciaux à l'échelle de la région.
- La sélection de races indigènes légères permet de protéger du compactage les sols à faible portance.

Potentiel d'utilisation:

- Les espèces et races rustiques adaptées aux surfaces hydromorphes, telles que les buffles d'Asie, les moutons des landes, les poneys Connemara, les cerfs ou les oies, conviennent à ce type de pâture.
- Des débouchés régionaux pour des produits à haute valeur ajoutée peuvent être créés.

Défis:

- L'infrastructure des pâturages, qui comprend aussi bien les abreuvoirs que les clôtures et les aires de repos sèches, doit être adaptée.
- Sur les petites surfaces, la pâture à l'année n'est pas possible. Dans ces cas, il est nécessaire de recourir à une pâture périodique en alternance avec d'autres surfaces.
- Risque de dégâts liés au piétinement, en particulier sur les surfaces hydromorphes pâturées par des bovins lorsque la charge est trop élevée.

Évaluation:

Effet positif sur le régime hydrique, la biodiversité, le sol et le bien-être animal – avec une rentabilité modérée à faible. Le renoncement à de nouveaux drainages de même que le démantèlement des drainages existants permettent de réduire la dégradation de la matière organique et d'éviter ainsi l'affaissement des sols.

2. Prairies

Divers types d'herbages se prêtent à une exploitation extensive ou peu intensive des sols agricoles hydromorphes. La fiche technique d'Agroscope 171/2024 (van der Meer et al. 2024b) donne une vue d'ensemble des prairies fraîches, humides et détrempées de Suisse.

Avantages:

- Les terres assolées humides se prêtent souvent mieux à une reconversion en prairies qu'à une culture classique. Les prairies humides et les prairies à litière, en particulier, remplissent des fonctions écologiques importantes.
- La biodiversité en profite, plus particulièrement encore celle des insectes et plantes rares.

Potentiel d'utilisation:

- L'herbe peut être utilisée comme litière, paillis, matière première à base de fibres et, dans certains cas, comme fourrage extensif.
- D'un point de vue technique, son intégration dans les surfaces de promotion de la biodiversité et les programmes contractuels de protection de la nature fait sens. Il conviendrait donc d'offrir cette possibilité.

Défis:

- Les machines conventionnelles circulent plus difficilement et s'usent plus rapidement sur des sols saturés en eau.
- Avant d'utiliser certaines machines telles que les rouleaux, il faut vérifier les conditions d'hygrométrie du sol afin d'éviter le compactage.
- Les exigences en matière de protection des espèces et l'état hygrométrique du sol peuvent restreindre le choix de dates de fauche appropriées.
- Les rendements peuvent être faibles et subir des fluctuations importantes en fonction de la pluviométrie annuelle et du niveau d'eau.
- Le transport du produit de fauche pose des défis logistiques en raison de la saturation en eau du sol. Le séchage peut lui aussi s'avérer problématique, le produit de fauche étant généralement imprégné d'eau.
- L'utilisation n'est souvent rentable que si elle bénéficie de subventions.

Évaluation:

Effet positif sur le régime hydrique du sol et la biodiversité, avec une rentabilité modérée à faible. Le renoncement à de nouveaux drainages de même que le démantèlement des drainages existants permettent de réduire la dégradation de la matière organique et d'éviter ainsi l'affaissement des sols.

3. Paludicultures

Les paludicultures constituent une forme d'utilisation des sols organiques adaptée aux conditions locales et tournée vers l'avenir. Elles offrent une alternative au mode d'exploitation basé sur le drainage et l'exploitation en grandes cultures d'anciens sites marécageux qui avait cours jusqu'ici. Les sites humides ou remis en eau sont ainsi utilisés pour la production de matières premières traditionnelles et innovantes ainsi que de denrées alimentaires (Tanneberger et al. 2022).

Avantages:

- L'effet sur la protection du climat (malgré les émissions de méthane) est important. La remise en eau entraîne une réduction drastique de l'extraction de tourbe et des émissions de CO₂ qui en découlent.
- Les milieux hydromorphes susceptibles de favoriser la diversité des espèces sont préservés ou restaurés.
- La production de matières premières renouvelables concilie utilisation agricole et protection de la nature.
- La préservation de la matière organique va de pair avec la protection du sol.
- La protection contre l'affaissement du sol contribue à garantir la stabilité à long terme des surfaces.
- Le développement de nouvelles chaînes de création de valeur à l'échelle régionale, telles que matériaux de construction et d'isolation, fibres, substrats et denrées alimentaires, présente un important potentiel économique.

Potentiel d'utilisation:

- **Roseaux et massettes:** matériaux d'isolation, matériaux de construction, bioénergie (Hutchings et Fabian 2024c-e)
- **Laiches et joncs:** matières premières à base de fibres, nattes et papier (Van der Meer et al. 2024b)
- **Sphaignes:** production de substrats comme substitut à la tourbe dans l'horticulture, utilisation potentielle comme plante médicinale (Hutchings et Fabian 2024b)
- **Riziculture humide** (Gramlich, et al. 2025), myrtilles, airelles, canneberges ou lentilles d'eau: production alimentaire alternative et utilisation dans le domaine médical
- **Cultures de biomasse:** p. ex. saules (Hutchings et al. 2024) et aulnes en taillis à courte rotation ou *Miscanthus* pour la production d'énergie

Défis:

- On ne dispose à ce jour que de peu de connaissances pratiques sur la culture de ces plantes en Suisse. Celles-ci devraient être systématiquement recueillies et publiées dans le cadre de projets pilotes.
- Les investissements de départ pour la remise en eau, la régulation de l'eau et les techniques de récolte spéciales promettent d'être élevés et nécessiteront un soutien financier.
- Les débouchés commerciaux, les structures logistiques et de transformation sont encore peu développés et, par conséquent, sources d'incertitudes.
- La complexité des processus d'autorisation et de planification peut compliquer la mise en œuvre.
- Des conflits d'objectifs entre utilisation productive et protection des espèces sensibles peuvent survenir.
- L'exploitation et la récolte dans des sites saturés en eau en permanence nécessitent des techniques adaptées et dépendent du niveau d'eau, de la portance du sol et du moment de la récolte.

Évaluation:

Les paludicultures constituent une forme d'utilisation des sols organiques hydromorphes performante et tournée vers l'avenir. Elles permettent à la fois de protéger le climat, de promouvoir la biodiversité et de produire de la biomasse. Leur mise en œuvre économique n'est toutefois qu'en phase de développement et reste très dépendante de l'innovation technique, des programmes de soutien et du développement de débouchés stables.

Critères d'évaluation du tableau

Le tableau d'aide à la décision permet une comparaison des diverses options selon plusieurs critères:

- **Régime hydrique:** dans quelle mesure les utilisations alternatives créent-elles les conditions nécessaires à une meilleure adaptation à des niveaux d'eau souterraine élevés ou aux inondations?
- **Bilan des éléments nutritifs:** contribution à la fixation des éléments nutritifs et à la réduction des lessivages
- **Émissions de gaz à effet de serre:** potentiel de réduction des émissions de CO₂, CH₄ et N₂O
- **Biodiversité:** promotion d'espèces et de milieux hydrophiles dont certains sont menacés (notamment amphibiens, libellules, oiseaux, Nanocyperion)

- **Rentabilité:** paiements directs, coûts de production et possibilités de commercialisation
- **Coûts de reconversion:** investissements nécessaires, adaptations techniques et besoin de vulgarisation lors du passage d'une exploitation basée sur le drainage à une utilisation alternative

Le tableau montre qu'aucune des options d'utilisation ne répond de manière pareillement positive à tous les critères. Il s'agit plutôt de tenir compte au cas par cas des réalités régionales et des objectifs entrepreneuriaux.

Utilisation du tableau d'aide à la décision dans la pratique

Le tableau est conçu de manière à ce qu'il puisse être utilisé dans le cadre de la vulgarisation agricole et de la planification stratégique des exploitations. Il sert de guide dans les discussions et la prise de décision. Nous recommandons de suivre la procédure ci-dessous:

1. **Analyse du site:** type de sol, conditions hydriques, portance du sol et utilisation actuelle
2. **Définition des objectifs:** détermination de la priorité des prestations écologiques (p. ex. protection du climat, promotion de la biodiversité, régénération des sols organiques, rétention d'eau), de l'utilisation économique ou d'objectifs combinés
3. **Choix des options adéquates:** mise en balance au moyen de la matrice d'évaluation des avantages et inconvénients liés aux conditions locales et à l'exploitation
4. **Planification de la mise en œuvre:** reconversion de surfaces, investissements nécessaires et possibilités de soutien
5. **Vulgarisation et monitoring:** adaptation de l'utilisation sur la base d'expériences pratiques et d'un monitoring en continu

Projets pilotes et coopération

Des projets pilotes et de démonstration sont nécessaires au développement d'utilisations alternatives pour les terres assolées humides. Ceux-ci servent non seulement à tester sur le plan technique de nouveaux systèmes d'utilisation et cultures, tels que les sphaignes ou les paludicultures, mais également à recueillir des données fiables sur les rendements, les coûts de production, les impacts environnementaux et les effets sur la biodiversité. Des résultats sur le long terme, notamment en termes de conditions de site et d'exploitation en Suisse, manquent encore pour permettre une évaluation fiable.

La coopération entre science, agriculture, politique et industrie revêt en ce sens une importance capitale:

- **La science** développe des indicateurs, des méthodes de mesures et des instruments d'évaluation.
- **Les exploitations agricoles** mettent à disposition des surfaces, soulèvent des questions pratiques, testent des procédures et fournissent des données issues de la pratique.
- **La politique et l'administration** créent des conditions-cadres favorables en élaborant des programmes de promotion, en offrant des marges de manœuvre réglementaires et en reconnaissant les approches innovantes.
- **L'industrie et les marchés** sont appelés à mettre en place de nouvelles chaînes de création de valeur, par exemple pour les matériaux de construction et d'emballage issus de la paludiculture, pour les produits spéciaux tels que la terre de sphaigne ou le développement de matériaux et de produits à partir de biomasse de paludiculture.

La collaboration entre science, agriculture, politique et industrie permet de générer des bases de données plus solides pour les hypothèses et modèles qui constituent, à leur tour, le socle d'un conseil politique éclairé. Cela permet d'adopter une communication transparente sur les conflits d'intérêt entre protection du climat, biodiversité et sécurité alimentaire, par exemple, et de développer des instruments de promotion appropriés.

L'opportunité s'offre donc d'utiliser les terres assolées humides comme champ d'expérimentation pour une agriculture résiliente au changement climatique et favorable à la biodiversité. Une collaboration étroite et un pilotage ciblé doivent permettre de constituer une mine de connaissances et d'expériences dont l'impact dépasse largement le contexte suisse. Le tableau d'aide à la décision n'est donc pas un aboutissement en soi, mais un instrument permettant de structurer des processus d'apprentissage et d'adaptation et de concevoir des mesures politiques futures fondées sur des données factuelles.

Conclusions et perspectives

Les terres assolées humides ne doivent pas être considérées comme des sites problématiques, mais offrent au contraire des opportunités pour une agriculture durable. La mise en regard systématique des utilisations alternatives montre que:

- Les prestations écologiques, telles que la protection de la biodiversité, la protection du climat, la rétention d'eau et la protection du sol, peuvent être encouragées de manière ciblée.
- Des perspectives économiques s'ouvrent grâce à des produits de niche, des matières premières innovantes et des instruments de promotion adéquats.
- Les défis résident dans la mise en œuvre pratique, la commercialisation de nouveaux produits et l'acquisition de machines adaptées.

L'aide à la décision vise à soutenir les agricultrices et agriculteurs dans le choix de solutions adaptées aux conditions locales et à leurs objectifs. Elle apporte ainsi sa pierre à l'établissement d'une agriculture davantage orientée vers la protection du climat et des ressources, sans perdre de vue la réalité des exploitations.

Le tableau d'aide à la décision est disponible sur le site internet d'Agroscope sous [Cultures alternatives sur les terres assolée humides](#).

Bibliographie

- Gramlich A., Fabian Y., Jacot K., Widmer A. 2025, Culture de riz humide sur des sols temporairement inondés en Suisse. AGRIDEA et Agroscope. Fiche technique riziculture n° 3804.
- Fabian Y., Hutchings C., Wüst C., Jacot-Ammann K., Walder F., Holzkaemper A. 2024a, Cultures alternatives sur les terres assolées humides situées à proximité de marais en Suisse. Agroscope Science n° 190.
- Fabian Y., Hutchings C., Wüst C., Jacot-Ammann K., Walder F., Holzkaemper A., Klaus V., van der Meer M., Kay S. 2024b, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Contexte et informations générales. Agroscope Transfer n° 539.
- Hutchings C., Fabian Y. 2024a, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Techniques adaptées aux surfaces humides. Agroscope. Fiche technique n° 177, 4 pp.
- Hutchings C., Fabian Y. 2024b, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Culture de sphaignes (*Sphagnum* spp.). Agroscope. Fiche technique n° 176, 10 pp.
- Hutchings C., Fabian Y. 2024c, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Massettes et roselières: transformation et commercialisation, rentabilité et impact sur les sites. Agroscope. Fiche technique n° 174, 8 pp.
- Hutchings C., Fabian Y. 2024d, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Roselières (*Phragmites australis*): culture et récolte. Agroscope. Fiche technique n° 173, 4 pp.
- Hutchings C., Fabian Y. 2024e, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Massettes (*Typha* spec.): culture et récolte. Agroscope. Fiche technique n° 172, 7 pp.
- Hutchings C., Kay S., Fabian Y. 2024, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Saules (*Salix* sp.) en taillis à courte rotation. Agroscope. Fiche technique n° 175, 6 pp.
- Roberti G., Gramlich A., Benz R., Szerencsits E., Churko G., Prasuhn V., Leifeld J., Zorn A., Jacot K., Herzog F. et Fabian Y. 2022, Aide à la décision pour les terres assolées humides: Aide à l'identification des surfaces pour lesquelles des alternatives au drainage peuvent être envisagées. Agroscope Transfer n° 449, 68 pp.
- Tanneberger F., Birr F., Couwenberg J., Kaiser M., Luthardt V., Neger M., Pfister S., Oppermann R., Zeitz J., Beyer C., van der Linden S., Wichtmann W. & Närmann F. 2022, Saving soil carbon, greenhouse gas emissions, biodiversity and the economy: paludiculture as sustainable land use option in German fen peatlands. Reg Environ Change 22, 69.
<https://doi.org/10.1007/s10113-022-01900-8>
- van der Meer M., Hutchings C., Buholzer S., Fabian Y. 2024a, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Pâture: espèces et races. Agroscope. Fiche technique n° 170, 20 pp.
- van der Meer M., Klaus V., Hutchings C., Buholzer S., Fabian Y. 2024b, Utilisation du sol adaptée aux surfaces agricoles hydromorphes: Herbages. Agroscope. Fiche technique n° 171, 14 pp.

Impressum

Éditeur	Agroscope Schwarzenburgstrasse 161 3003 Bern www.agroscope.ch
Renseignements	yvonne.fabian@agroscope.admin.ch
Rédaction	Content Desk Agroscope
Download	www.agroscope.ch/transfer/fr
Copyright	© Agroscope 2026
ISSN	2296-7230 (online)

Exclusion de responsabilité

Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.